Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_157-DE

Délibération n° 2026.157

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 8 Juin 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Huit Juin Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Jean-Louis QUILLIOT – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Isabelle RICHARD – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Hubert COUASNON a donné pouvoir à Anne PERRIN

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	54
Pouvoirs :	1
Votants :	55

Date de la convocation : 2 juin 2026

Date d'Affichage : 9 juin 2026

Vote :

Pour :	55
Contre :	0
Abstention :	0

Étaient excusés :
Daniel BALLUAIS – Hubert COUASNON – Mattéo GENAR – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : François BOUVATTIER est désigné secrétaire de séance

2026.157 – Administration Générale – GIP SIAO – Désignation des représentants de Fougères Agglomération

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_157-DE

Fougères Agglomération **2026.157**

2026.157 – Administration Générale – GIP SIAO – Désignation des représentants de Fougères Agglomération

Fougères Agglomération a adhéré, dès sa constitution en 2024, au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) reconnu comme opérateur de coordination et régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion et du logement des personnes sans domicile, au sein de chaque département.

Les six membres fondateurs sont :

- l'Etat,
- l'Agence Régionale de Santé,
- le Département d'Ille-et-Vilaine,
- Rennes Métropole,
- Vitré Communauté,
- Fougères Agglomération,
  Avec un nombre de voix proportionnel au montant de leur contribution ;

Des personnes qualifiées, disposant d'une voix consultative, participent aux travaux du GIP SIAO : associations en charge des solidarités, Union des CCAS, Association des Maires de France, Association des organismes de l'Habitat, Union professionnelle du logement accompagné, Comité consultatif régional des personnes accueillies, Union régionale pour l'habitat des jeunes en Bretagne, Action logement.

Les missions du GIP SIAO sont les suivantes :

- Faciliter l'orientation des publics vulnérables pour un accès aux diverses solutions de logement,
- Assurer la régulation des places financées par l'Etat, en articulation avec les politiques menées par les collectivités locales compétentes en matière de logement,
- Garantir la coordination des acteurs locaux,
- Mettre en œuvre un observatoire,
- Favoriser la coopération entre les acteurs.

Le GIP SIAO35 peut également réaliser des prestations pour le compte de ses membres. Chaque membre fondateur a été sollicité à hauteur de 15 000 € pour la période 2025-2027, soit 5 000 €/an.

Un représentant titulaire et un représentant suppléant de Fougères Agglomération sont amenés à siéger au sein des instances du GIP SIAO (assemblée générale et conseil d'administration).

Vu les statuts de Fougères Agglomération et ceux du GIP SIAO ;

Vu la délibération n° 2026.108 du Conseil d'Agglomération du 4 mai 2026 ;

Vu l'avis du Bureau en date du 1er juin 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE DÉSIGNER** Aline LE BOUEDEC, au titre de représentante titulaire de Fougères Agglomération au sein du GIP SIAO.
- **DE DÉSIGNER** Marie-Laure NOEL, au titre de représentant suppléant de Fougères Agglomération au sein du GIP SIAO.

Fait et délibéré en séance le 08/06/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET